



RENNES, le 22 juin 2023,

Dissolution des *Soulèvements de la terre* : la grande manipulation du gouvernement

Pour faire oublier le bilan de son (in)action en faveur du climat, le gouvernement crée une diversion en criminalisant ceux qui défendent l'environnement. L'affaire des *Soulèvements de la terre* n'est qu'un épisode d'une grande manipulation de l'opinion.

Un gouvernement aux ordres de la FNSEA et du lobby de l'agrochimie

Alors que les effets dramatiques du dérèglement climatique font maintenant partie de notre quotidien, différentes mesures gouvernementales tournent le dos aux intentions affichées : maintien de pesticides très dangereux (S-métolachlore, néonicotinoïdes), autorisation de la pulvérisation par drones ; sans oublier la remise en cause du rôle de l'ANSES afin de donner le champ libre au gouvernement pour autoriser ou interdire des molécules à sa guise. Pire encore : dans un contexte de manque d'eau, il va vers la sanctuarisation des mégabassines, la construction de méthaniseurs subventionnés, etc... Tout en parlant de souveraineté alimentaire, il accélère le processus de libéralisation des échanges commerciaux, et favorise l'agriculture productiviste destructrice du vivant. La politique du "en même temps" manque vraiment de lisibilité !

Le gouvernement pris de court par une forte mobilisation citoyenne

Partout dans le pays, s'organisent des mobilisations contre de grands projets destructeurs : mégabassines en Charente, autoroute Toulouse-Castres, projet ferroviaire Lyon-Turin. Localement, ce sont les projets comme celui de carrière de sable de St Colomban (44) ou de Bridor à Liffré (35). Relayés par de nombreuses associations et organisations syndicales, ces luttes prennent une ampleur qui déstabilise le gouvernement.

Pour faire face à ce mouvement, la stratégie du pouvoir est de criminaliser les luttes citoyennes. Il s'en prend violemment aux défenseurs de l'environnement, alors qu'il oublie soigneusement de condamner les membres de l'agro-industrie qui n'ont pas hésité à s'en prendre physiquement aux défenseurs de l'environnement.

Les trois étapes de la criminalisation des luttes

La première étape, c'était il y a quelques mois, lorsque le ministre de l'intérieur a utilisé le terme "d'écoterrorisme" pour désigner non pas ceux qui détériorent notre planète, mais ceux qui rappellent au gouvernement son obligation d'agir.

La deuxième étape est celle de la dissolution des *Soulèvements de la Terre* ; cette mesure va de pair avec des vagues d'arrestations au niveau national. Dans le même temps, le Sénat vient d'autoriser l'écoute et la géolocalisation des téléphones...

La troisième étape : il y a fort à craindre que d'autres associations feront à leur tour les frais de cette attaque massive visant à limiter les possibilités de s'exprimer et d'agir des opposants.

Réagir sans violence face à l'intoxication gouvernementale

Dans la situation d'urgence vitale que nous rencontrons, il est légitime et nécessaire d'agir pour que la préservation de la planète prime sur les impératifs économiques. Y compris en faisant appel à la désobéissance civile.

Notre Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest privilégie l'écoute, la discussion, l'information, la non-violence. Il dénonce toutes les manipulations gouvernementales visant à discréditer et faire taire les citoyens qui s'organisent pour défendre une terre vivante.

Contacts :

Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest : 06 82 58 67 32

Courriel : Victime.pesticide.ouest@ecosolidaire.fr

Site : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/>